



# Atos nomme Nouridine Bihmane et Philippe Oliva aux postes de Directeurs Généraux Délégués

*Départ de Rodolphe Belmer à l'issue du lancement d'un projet de séparation du Groupe*

**Paris, France - 14 juin 2022** - Atos annonce aujourd'hui la nomination de deux Directeurs Généraux Délégués alors que le Groupe étudie la possibilité d'une séparation en deux sociétés cotées en bourse. Comme annoncé ce jour par la Société, le Conseil d'Administration de la Société a décidé, à la suite de travaux de revue stratégique préliminaires effectués sous l'égide de M. Belmer, la mise à l'étude d'un projet de séparation des activités historiques d'Atos (*Tech Foundations*), d'une part, et de ses activités *Big Data et Cybersécurité* (BDS) et *Digital*, d'autre part, à travers deux sociétés indépendantes cotées séparément.

Cette stratégie est essentielle au regard de son ambitieux plan de transformation car elle permettrait de libérer la valeur des deux marchés distincts sur lesquels le Groupe opère, tous deux ayant des dynamiques fondamentalement différentes.

- **Nouridine Bihmane** est nommé Directeur Général Délégué en charge de **Tech Foundations**, une entreprise leader dans les services de gestion d'infrastructure, des espaces de travail numériques (Digital Workplace) et des services professionnels. Avec plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de la technologie, pilotant des programmes de transformation d'envergure, la croissance et la performance de P&L, Nouridine aura la responsabilité de la qualité, de l'innovation et du niveau de compétitivité de TFCo (Atos).
- **Philippe Oliva** est nommé Directeur Général Délégué en charge du périmètre Digital/BDS (appelé à former la nouvelle **SpinCo** (Evidian)), une entreprise leader sur les marchés de la transformation numérique, du big data et de la cybersécurité, avec une forte croissance et des marges élevées. Philippe a rejoint Atos en avril dernier en tant que Directeur Commercial du Groupe, apportant une grande expérience internationale dans le secteur du numérique, après avoir passé près de 20 ans chez IBM où il a géré les technologies intégrées, les services cloud et les services hybrides.

La nomination de ces deux professionnels chevronnés et mondialement reconnus au poste de Directeurs Généraux Délégués sera déterminante pour la réussite du projet de transformation d'Atos.

**Rodolphe Belmer, Directeur Général d'Atos**, commente : *"Je suis ravi d'accueillir Nouridine et Philippe en tant que Directeurs Généraux Délégués du Groupe. Tous deux sont des dirigeants expérimentés et très reconnus, bénéficiant d'une grande expérience internationale et qui ont fait leurs preuves dans leurs*

*domaines respectifs. Je sais que nous pouvons compter sur leur vision stratégique, leur leadership reconnu et leur efficacité opérationnelle, qui seront déterminants au moment où Atos s'engage dans un processus de transformation et entend ouvrir le prochain chapitre d'une histoire déjà très riche. Ensemble, nous sommes pleinement investis dans la réussite du plan de redressement d'Atos que nous allons présenter lors de notre Capital Markets Day. Nous savons que nous pouvons compter sur la très talentueuse communauté Atos pour relever collectivement ces défis. Je suis convaincu que Philippe et Nourdine réussiront l'éventuelle séparation du Groupe en deux entités cotées lorsque ma mission stratégique de mettre ce projet sur les rails sera accomplie, au plus tard le 30 septembre. »*

Par ailleurs, ce projet de séparation conduit à une refondation du groupe Atos ayant pour conséquence la réduction significative du périmètre des fonctions et la redéfinition de la mission du Directeur Général d'Atos.

Prenant acte de cette évolution, M. Belmer a estimé qu'il n'avait d'autre choix que de remettre ses mandats d'Administrateur et de Directeur Général de la Société, ce dont le Conseil d'Administration de la Société lui a donné acte.

La démission de M. Belmer prendra effet au plus tard le 30 septembre 2022, le temps d'assurer la transition ordonnée de la gouvernance du Groupe avec les deux Directeurs Généraux Délégués nouvellement nommés, MM. Nourdine Bihmane et Philippe Oliva.

Les informations relatives aux conditions financières de la cessation des fonctions de M. Belmer seront rendues publiques conformément à la réglementation applicable et aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef auquel Atos se réfère. Elles font notamment l'objet d'une convention réglementée qui sera présentée pour approbation à la prochaine Assemblée Générale d'Atos.

**Bertrand Meunier, Président du Conseil d'Administration d'Atos**, a déclaré :  
*« Au nom du Conseil d'Administration, je remercie Rodolphe Belmer pour sa contribution et son engagement au service d'Atos. Depuis qu'il a rejoint la société, Rodolphe a su, en un temps record, proposer des options stratégiques, réorganiser avec succès la gouvernance du Groupe et diriger Atos sur la voie d'une transformation potentielle majeure dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. La nouvelle direction générale qui sera annoncée à l'issue de la période de transition aura pour mission de poursuivre la mise en œuvre du projet stratégique dont la mise à l'étude a été décidée par le Conseil d'Administration ».*

Pour en savoir plus sur la nouvelle stratégie d'Atos, veuillez consulter le site : [https://atos.net/fr/2022/communiqués-de-presse\\_2022\\_06\\_14/atos-etudie-une-possible-separation-en-deux-societes-cotees-pour-liberer-son-potentiel-de-creation-de-valeur-et-deployer-un-ambitieux-plan-de-transformation](https://atos.net/fr/2022/communiqués-de-presse_2022_06_14/atos-etudie-une-possible-separation-en-deux-societes-cotees-pour-liberer-son-potentiel-de-creation-de-valeur-et-deployer-un-ambitieux-plan-de-transformation)

\*\*\*

#### **Avertissement**

Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que la Société ne peut ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures ou le comportement d'autres

acteurs sur le marché. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérés comme tels. Ces déclarations peuvent se référer aux plans, objectifs et stratégies d'Atos, de même qu'à des événements futurs, des revenus à venir ou encore des synergies ou des résultats, ou d'autres informations, qui ne constituent pas des informations factuelles à caractère historique. La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le présent document du fait d'un certain nombre de risques et incertitudes qui figurent dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 6 avril 2022 sous le numéro d'enregistrement D.22-0247. Atos ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour ou de la modification de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

Ce communiqué ne constitue ni ne contient une offre de vente des actions Atos ou de tout autre titre ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription d'actions Atos ou de tout autre titre en France, aux Etats-Unis d'Amérique ou dans aucun autre pays.

Ce communiqué contient certaines informations sur des opérations spécifiques qui doivent être considérées uniquement comme des projets. En particulier, toute décision relative aux informations ou aux projets mentionnés dans ce document et à leurs modalités sera prise après la finalisation de l'analyse approfondie en cours concernant les aspects fiscaux, juridiques, opérationnels, financiers, RH et tout autre aspect pertinent, reste sous réserve des conditions générales de marché et serait soumise aux processus usuels, notamment l'approbation des organes de gouvernance et des actionnaires ainsi que la consultation des instances représentatives du personnel concernées, conformément aux lois et réglementations en vigueur.

## **A propos d'Atos**

Atos est un leader international de la transformation digitale avec 111 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 milliards d'euros. Numéro un européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 71 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 ESG et Next 20.

La raison d'être d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

## **Media contact**

Martin Bovo | [martin.bovo@atos.net](mailto:martin.bovo@atos.net) | +33 6 14 46 79 94